

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Adhésion du 1er janvier au 31 décembre : Carte annuelle 8€

Modalités financières : Le solde du séjour est à verser à la FCOL 3 semaines avant le départ.

Vous pouvez être aidé financièrement : Participation de la Caisse d'Allocations Familiales 42€/jour maxi 15 jours QF inférieur 1000€ pour la CAF16, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), aides et bons du Comité d'Entreprise ou du service social de votre administration. Aides de certaines municipalités, CCAS etc, chèques vacances & Pass Colo pour les enfants nés en 2014 pour les séjours de 2025.

Conditions générales d'annulation avec justificatifs :

plus de 30 jours avant le départ : retenue des frais de dossier 80 €

entre 30 et 21 jours avant le départ : 30 % du prix total

entre 20 et 15 jours avant le départ : 60 % du prix total

entre 14 et 8 jours avant le départ : 80 % du prix total

moins de 8 jours avant le départ : 100 % du prix total

Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement ne sera pas remboursé(e).

Assurance annulation optionnelle : Tarif : + 4,5 % du montant du séjour.

Remboursement sur présentation de pièces justificatives (certificat, attestation...) des sommes que l'assuré devrait abandonner en cas d'annulation de son voyage avant le départ.

Conditions : lorsque l'empêchement de départ est occasionné par maladies ou accidents graves de l'assuré, décès ou hospitalisation de l'assuré, des descendants ou ascendants directs, dommages matériels important, licenciement économique.

Délais de réclamation : pour bénéficier des remboursements, l'adhérent doit obligatoirement prévenir le service Vacances de la FCOL sous pli recommandé et dans un délai de 5 jours après avoir pris connaissance de l'annulation.

L'assurance annulation optionnelle doit être souscrite à l'inscription. Elle cesse ses effets le jour du début du séjour ; Attention : l'assurance annulation ne permet pas le remboursement des frais de dossier de 80€ (Forfait).

Séjour écourté : En cas de maladie, de difficultés d'adaptation ou de problème particulier, il pourra être demandé au responsable de l'enfant de venir le chercher à ses frais. Dans ce cas, les journées passées hors du centre par le jeune seront remboursées. Tout séjour écourté, volontairement ou pour des raisons disciplinaires, ainsi que toute prestation abandonnée du fait du participant ne peut faire l'objet d'un remboursement.

Je reconnais également disposer dans le cadre du présent contrat de toutes les informations prévues par la loi N°92-645 du 13/07/92 et le décret N°94-490 du 15/06/94 régissant l'organisation de la vente de voyages ou des séjours.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la FCOL dans le but de vous informer des séjours qu'elle organise. Vous pouvez demander à ce que vos coordonnées soient supprimées de notre fichier. Dans le cas contraire, elles seront conservées pendant 2 ans. Conformément à la loi « RGPD » vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la FCOL.

Séjours organisés par la FCOL

FÉDÉRATION CHARENTE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Fédération Charentaise des Oeuvres Laïques



Envie de Colo Été 2026

CAMP SURF Brétignolles Sur Mer (85) du 16 au 24 juillet

De 12
à
15 ans !



Suivez-nous
sur Facebook !





Camp Surf en Vendée
9 Jours du 16 au 24 juillet **555€**

Obligation de savoir nager !
Pass Nautique obligatoire !

Ça va Surfer pour les 12/15 Ans !!!



5 séances de Surf avec Keep Cool Surfing
VTT

Activités sportives de plage
Baignade & farniente

Participation aux soirées et animations du camping



INFOS PRATIQUES ET DIVERSES

Hébergement : Sous toiles de tente au Camping !

Les repas : ils seront préparés quotidiennement par les jeunes.

À FOURNIR PAR LA FAMILLE : le vélo, un matelas et un duvet.

Départ en minibus d'Angoulême !



N.B. : Toutes nos activités sont modifiables selon les éventuels imprévus
& les conditions météo !

Obligatoire : carte d'adhésion annuelle FCOL 8€

Possibilités d'aides CAF, MSA, CD, CE, etc...

Bulletin d'inscription « Envie de Colo » ÉTÉ

14, Rue Marcel Paul - 16000 ANGOULÊME

05 45 95 64 02  vacances@fcol16.org

ARRHES
OBLIGATOIRES A
L'INSCRIPTION
Joindre 30 % du
montant du séjour

NOM et Prénom de l'enfant :

Né(e) le : Age pendant le séjour : Sexe : F ou M

Nom & Prénom du responsable légal OU le cas échéant de l'Assistant(e) Familial(e) :

Adresse.....

CP Ville

Téléphone 1.....Téléphone 2.....

Mail :

Séjour Brétignolles Sur Mer 550€ : départ en minibus d'Angoulême

Le participant est-il déjà adhérent d'une association affiliée à la Ligue de l'Enseignement (USEP, UFOLEP...) ? ☐ Oui ☐ Non*

Si Oui, Nom de cette association & copie de la carte d'adhésion SVP.

* Si Non : Les prestations sont ouvertes seulement aux adhérents de la Ligue de l'Enseignement. Prendre l'adhésion annuelle obligatoire 8€ par enfant pour bénéficier des séjours organisés par la FCOL. *La carte d'adhésion sera facturée avec le séjour.*

Demande d'assurance annulation optionnelle (4,5%) ☐ oui ☐ non. Voir modalités d'inscription au dos.

N° allocataire CAF16..... ou MSA.....

Autres aides éventuelles (CE, CD...)

Je soussigné(e) :

☐ père ☐ mère ☐ tuteur OU ☐ Autre (famille d'accueil, structures...),

déclare avoir pris connaissance des conditions générales régissant les séjours Vacances Pour Tous de ce dépliant et des conditions d'application de l'Assurance Annulation Optionnelle. Je reconnais également disposer dans le cadre du présent contrat de toutes les informations prévues au titre 6 du décret n°94-490 du 15 juin relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

A.....

Le.....

SIGNATURE (obligatoire)

